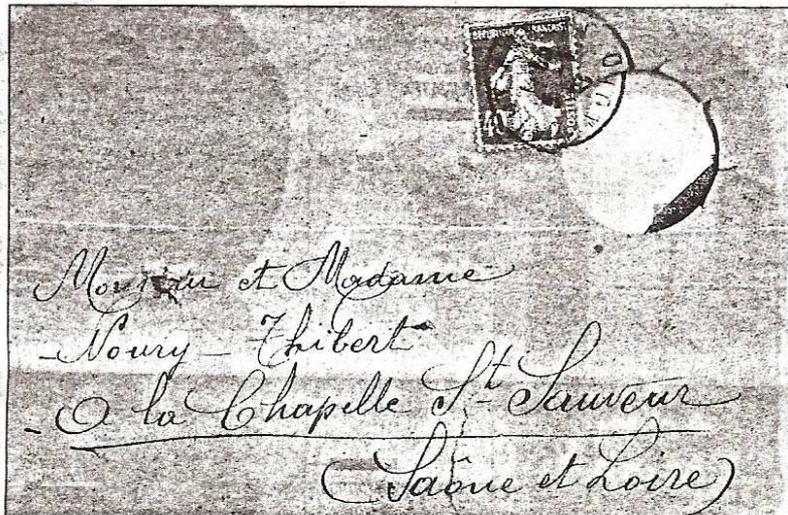


Une enveloppe... trouée !

La période estivale a été bénéfique en trouvailles les plus diverses, comme en témoigne l'abondant courrier reçu à la rédaction. Nous avons retenu celui de M. Prince, qui a déniché une drôle d'enveloppe...

Il s'agit d'une enveloppe de couleur bleu-gris, d'un format des plus communs de l'époque, 9,5 x 14,5 cm. A l'intérieur, une carte postale banale, datée de janvier 1930. Cependant, sur le recto de l'enveloppe, apparaît un trou, en haut à droite. D'un contour régulier, son diamètre est de 3 cm. Si cette ouverture étonne M. Prince, elle ne semble pas avoir ébranlé le postier de l'époque, qui a apposé son cachet tout à fait normalement, sur le timbre, le faisant même déborder sur le trou ; ce qui fait qu'une partie du cachet se retrouve imprimé sur la carte postale se trouvant à l'intérieur de l'enveloppe ! A quoi pouvait donc



servir des enveloppes trouées ? Est-ce le fruit du hasard ou existait-il réellement des enveloppes vendues dans cet état ? Qui pourra nous livrer quelque indication ? Nous attendons vos suggestions. ■

A l'emplacement théorique du timbre, se trouve une ouverture ronde de 3 cm de diamètre. Pourquoi ?

Enveloppe trouée (suite)

Dans notre n° 236, M. Prince nous faisait profiter de l'une de ses trouvailles estivales : une enveloppe trouée à l'endroit théorique du timbre. Grâce à vous, notre lecteur connaît aujourd'hui l'origine de son étrange enveloppe.

Vous avez été très nombreux à répondre aux interrogations de M. Prince quant à son enveloppe trouée.

Faute de ne pouvoir tous vous citer, nous vous proposons un récapitulatif établi à partir de vos courriers.

Cette enveloppe était appelée, à l'époque, une enveloppe carte-lettre. Elle fut inventée par un éditeur astucieux qui prit en compte les demandes des usagers : protéger leurs cartes postales des éventuels méfaits du transport postal ; assurer la discrétion de la correspondance ; et pouvoir écrire sur toute la surface de la carte postale.

Il semble que ces enveloppes aient été mises au point vers 1910, et aient perduré jusqu'au début des années 30.

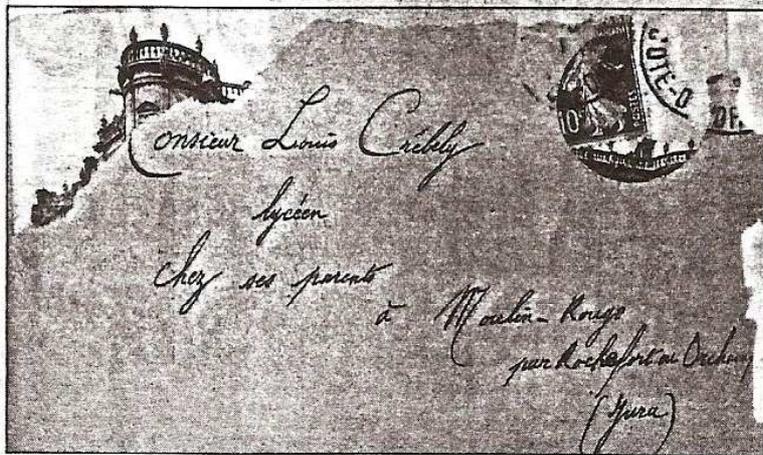
La carte était donc glissée dans l'enveloppe, en ayant pris soin, au préalable, de l'affranchir avec un timbre disposé de sorte que ce dernier apparaisse dans la fenêtre de l'enveloppe après fermeture. La carte pouvait ainsi être normalement oblitérée par le postier.

Différents tarifs d'affranchissement

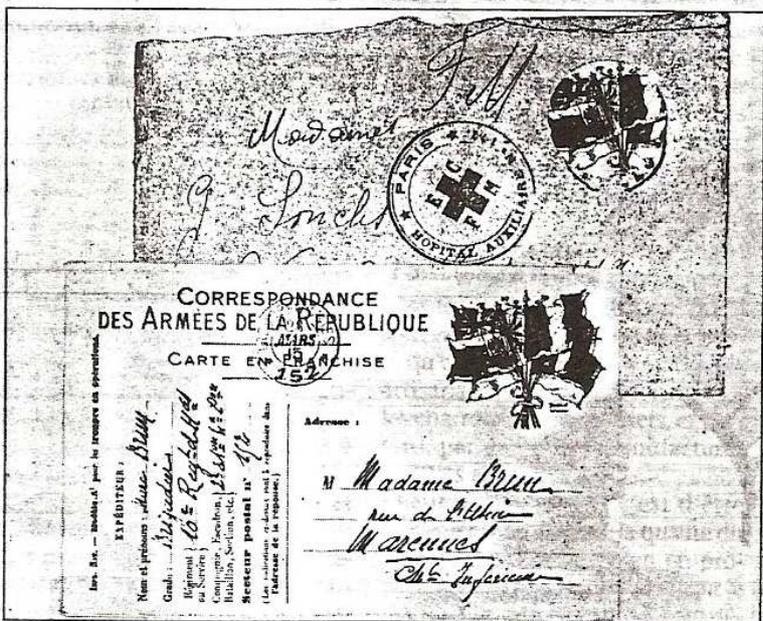
La carte de M. Prince est un peu particulière dans le sens où le timbre a été apposé directement sur l'enveloppe. Cependant, l'ensemble a bien été affranchi au tarif "carte postale ordinaire". En effet, depuis août 1926, il y avait trois tarifs en vigueur pour les cartes postales : 15 c pour une carte illustrée comportant une date, une signature et l'adresse du destinataire ; 25 c pour une carte illustrée comportant 5 mots au plus ; et 40 c pour les cartes comportant plus de 5 mots. Le tarif lettre était, quant à lui, plus cher : 50 c. L'expéditeur de cette lettre a certainement délibérément collé son timbre sur l'enveloppe pour s'assurer que le postier voit qu'il s'agissait bien d'une carte postale et non d'une lettre.



Le timbre aurait dû être apposé directement sur la carte postale.



Sur cette enveloppe, malheureusement en piteux état, on aperçoit nettement la lucarne qui laisse apparaître le timbre collé sur la carte.



Les cartes officielles de l'armée, en 14-18, étaient dispensées d'affranchissement. Les enveloppes trouées laissaient alors apparaître le faisceau de drapeaux imprimé sur la carte, signalant au postier la franchise militaire.

Cependant, d'après nos lecteurs cartophiles et philatélistes, il s'agit d'une pièce d'une rareté toute relative. Il est vrai que les enveloppes ont été peu conservées ; toutefois, la vé-

ritable rareté réside plutôt, comme souvent dans la philatélie, dans l'oblitération, selon que l'enveloppe ait voyagé en temps de guerre, qu'elle comporte une erreur postale... ■